



LOIRE À VÉLO :
ALLONS PLUS LOIN ENCORE!



Sud Estuaire
communauté de communes

Corsept · Frossay · Paimboeuf · Saint-Brevin-les-Pins · Saint-Père-en-Retz · Saint-Viaud

14 octobre : Exposition Expression d'artistes

47 artistes amateurs âgés de 11 à 78 ans ont exposé leurs œuvres lors de la 9^{ème} édition d'«Expression d'artistes». 220 visiteurs sont venus les découvrir.



27 octobre : 20 ans d'Octobre Bleu et du service GUIPA-CLIC

Pour ce double anniversaire, les agents du GUIPA-CLIC proposaient un temps d'échange et des expositions pour venir découvrir ou redécouvrir le service et l'animation intercommunale Octobre Bleu.



C. Lamy

Jeudi 2 novembre : Prévention au club 10-12 ans

Une vingtaine de jeunes ont abordé les sujets du harcèlement, du respect des autres, des stéréotypes sous formes de jeux et d'ateliers organisés par la brigade de prévention de la délinquance juvénile de Nantes.



24 et 25 novembre : Des vélos récupérés pour la bonne cause

Une cinquantaine de bicyclettes ont été récupérées sur les déchèteries de Saint-Viaud et de Saint-Brevin au profit des enfants autistes de l'IME-SESSAD L'Estuaire. Ces vélos, une fois remis en état, serviront à l'apprentissage, aux loisirs et à l'autonomisation des enfants accueillis sur le site de St-Brevin.



Sommaire

● Événements 4

Bienvenue à Câlins Doudou !
Le service finances de Frossay intègre la CCSE
L'hygiène alimentaire en question

● Vivre l'intercommunalité 5

Loire à Vélo : allons plus loin encore !
« Paysages d'estuaire » : fenêtre ouverte sur notre territoire

● Dossier 7

Un territoire et des travaux



● Ca vous intéresse 11

Des nouveaux venus à l'hôtel d'entreprises

● Portrait 12

Sud Estuaire Handball Club

● Rencontres 13

Un lieu rien que pour les enfants... et leurs parents !

● Environnement 14

La collecte du mobilier en plein essor
De nouveaux abris dédiés à la collecte des lampes et néons en déchèteries
Redevance des ordures ménagères 2018

● Agenda 15



Yannick Morez,
Président de la Communauté de Communes Sud Estuaire

BONNE ANNÉE 2018

A l'occasion de la nouvelle année, je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de bonne santé.

L'année 2017 vient de se terminer, et déjà nous abordons 2018 avec optimisme malgré le désengagement de plus en plus important de l'Etat qui se traduit par une baisse des dotations, de nouvelles compétences transférées (GEMAPI, eaux pluviales) et une participation dans différents programmes comme le Plan Climat.

Malgré ses 20 ans, la CCSE continue de se développer et d'apporter les services indispensables au bien-être de ses habitants.

Le dossier est consacré aux travaux menés sur les différentes communes de la CCSE dans le cadre de nos compétences en assainissement et en voirie communautaire. Ces travaux pèsent lourd dans notre budget investissement mais sont indispensables au respect des règles de conformité strictes en la matière.

Compétents dans le domaine de la petite enfance, nous accompagnons néanmoins les initiatives privées dans ce domaine, complémentaires aux modes d'accueil que nos services proposent. Nous souhaitons la bienvenue à la micro-crèche brévinoise « Câlins Doudou » et sommes partenaires du lieu d'accueil enfants-parents ouvert à Paimboeuf.

Dans le domaine économique nous poursuivons notre aide aux créateurs d'entreprises et développerons l'offre d'accueil avec l'extension de la ZAC de la Guerche.

A l'initiative des élus communautaires, un livre de 128 pages consacré à notre communauté de communes est paru pour la 1ère fois en librairies au mois de décembre. Cet ouvrage, toujours en vente, vous invite à une balade historique et photographique à travers ses pages. L'ouverture à la circulation du parcours de la Loire à vélo entre Corsept et Saint-Brevin vous permettra d'ailleurs de prolonger votre découverte des richesses de notre territoire.

Bonne année 2018 à tous.

BIENVENUE À Câlins Doudou !

Une micro-crèche ouvrira ses portes ce mois-ci sur le parc d'activités de La Guerche. Ce nouveau lieu dédié à la petite enfance vient enrichir l'offre d'accueil de la CCSE.

À l'initiative de cette micro-crèche privée, Vanina Bernard, ancienne directrice commerciale en quête d'un nouveau projet professionnel. L'idée s'est imposée lorsque celle-ci s'est trouvée confrontée à la problématique du mode de garde de sa petite fille. La commune et la communauté de communes ont donné leur aval à son projet, complémentaire des lieux d'accueil existants.

Favoriser l'éveil des tout-petits

La porteuse de projet a recruté quatre professionnelles diplômées de la petite enfance. Câlins Doudou est implantée



Bertrand Béchard

dans les anciens locaux réaménagés de la société Atlantique Parquet : 180 m² tout en couleurs déclinés en salle d'activité, espace change, dortoirs, cuisine. Sans oublier un jardin clos de 400 m². Les repas - « bio et produits locaux le plus possible » - sont tous cuisinés et préparés sur place. Agréée pour dix enfants, affiliée à la CAF et au système PAJE, la micro-crèche fonctionne

comme toute structure d'accueil de la petite enfance avec pour mission « *de favoriser l'expression, l'éveil et l'épanouissement des enfants* ».

RENSEIGNEMENTS

www.creches-calinsdoudou.com
calinsdoudou.stbrevin@gmail.com
06 75 90 32 36

LE SERVICE FINANCES DE FROSSAY intègre la CCSE

Depuis le 1^{er} janvier, Frossay a choisi de rejoindre le pôle mutualisé des finances créé en 2017. Le service intercommunal regroupe désormais cinq des six communes de la CCSE.

La décision de création du service commun finances a été prise dans une logique d'économie et de continuité de service. Si l'un des 11 agents du service manque à l'appel, ses collègues sont là pour prendre le relais. Il s'agit également de monter en compétence et en technicité sur la partie analyse et prospective financières, ainsi qu'en gestion de la dette, en lien avec un cabinet spécialisé. Suite au départ d'un agent, Frossay a donc opté pour bénéficier de ce nouveau service mutualisé installé à Saint-Brevin – et qui regroupe donc CCSE, mairies de Saint-Brevin, Corsept, Paimboeuf, Saint-Viaud et Frossay. Prochaine étape de la mutualisation en marche : le regroupement des services des Ressources Humaines, prévu pour le 1^{er} janvier 2019.



L'hygiène alimentaire en question

Le lundi 29 janvier à 15 heures se tiendra à la salle des Dunes de Saint-Brevin-les-Pins une réunion d'information sur l'hygiène alimentaire. **Public ciblé : les entreprises.**

Organisée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat dans le cadre d'une convention signée avec la CCSE, cette réunion sera animée par un conseiller en développement des entreprises spécialisé en hygiène et sécurité alimentaires. Objectif : faire le point sur la réglementation en la matière et l'obligation d'information du consommateur (sur les allergènes alimentaires, les valeurs nutritionnelles, Alim'confiance, etc.).



LOIRE À VÉLO : allons plus loin encore !

Avec l'ouverture à la circulation du tronçon de la Loire à Vélo reliant Corsept à Saint-Brevin, l'itinéraire cyclable est désormais achevé et 100 % opérationnel. Un bon point pour le tourisme, mais aussi pour les déplacements doux au quotidien.

Il est donc maintenant possible de relier à vélo la digue de Corsept à la Pointe de l'Imperlay à Saint-Brevin. Et ceci, en toute sécurité, bien sûr, sur une piste cyclable revêtue de sable de carrière. La zone étant classée Natura 2000, les travaux ont été réalisés en concertation avec les associations de protection de l'environnement pour que les nouveaux aménagements ne soient pas sources de perturbations pour la faune et la flore alentour. Ainsi, sur le territoire de la CCSE, de Frossay à Saint-Brevin, il est désormais possible de découvrir les bords de Loire au plus près, avec des aires d'accueil labellisées situées au Quai Vert à Frossay, sur les quais de Paimboeuf et à Saint-Brevin.

Développer la culture du vélo

Au-delà de l'aménagement touristique, ce dernier tronçon de La Loire à Vélo s'inscrit dans une démarche globale portée par le PETR du Pays de Retz, dont la CCSE fait partie, qui vise à favoriser les déplacements doux et à promouvoir la culture du vélo. Comment ? En s'appuyant, notamment, sur le maillage des voies cyclables touristiques existantes et en développant les itinéraires intérieurs. Fin 2016, le PETR a missionné le bureau d'études Mobhilités pour élaborer des schémas directeurs relatifs aux déplacements dits actifs (vélo, marche à pied, trottinette...) et établir une cohérence entre les communautés de

communes du Pays de Retz. C'est ainsi, par exemple, que les élus ont validé un nouvel itinéraire reliant Frossay au Migron et souhaité la reconversion prochaine de l'ancienne ligne SNCF Paimboeuf/Saint-Hilaire-de-Chaléons en piste cyclable. Un plan pluriannuel d'investissements reste à définir sur les prochaines années qui, outre les itinéraires cyclables, prévoira également l'aménagement de stations sécurisées pour les vélos, de bornes de recharge pour les vélos à assistance électrique, mais aussi des campagnes de sensibilisation et d'incitation pour développer au sein de la population ces nouveaux usages de déplacement au quotidien.



« PAYSAGES D'ESTUAIRE » : fenêtre ouverte sur notre territoire

En décembre, est paru un ouvrage publié à quatre mains par deux historiens membres de la société des historiens du Pays de Retz, Dominique Pierrelée et Véronique Mathot. Intitulé « Paysages d'estuaire », ce livre fait la part belle à la photographie pour nous inviter à la (re)découverte d'un territoire que nous connaissons bien : le Sud Estuaire.

Dominique Pierrelée, originaire et historien de Pornic, a publié de nombreux ouvrages. Il est également président des historiens du Pays de Retz et membre de l'Académie littéraire de Bretagne et des Pays de la Loire. Historienne et guide, Véronique Mathot est connue sur le territoire Sud Estuaire comme organisatrice de conférences et de balades commentées, passionnée par tout ce qui touche au patrimoine historique de Saint-Brevin à Paimboeuf, de Corsept à Saint-Père-en-Retz et de Frossay à Saint-Viaud. Pour illustrer leur ouvrage commun « Paysages d'estuaire, une fenêtre sur l'océan », les deux auteurs ont choisi de faire appel à la photographe et historienne de l'art Valérie

Chiron. Le résultat est saisissant : plus de 65 photographies immortalisent les plus beaux paysages, connus et moins connus, du Sud Estuaire. Le tout raconté au fil des pages par la plume des historiens.

Comprendre notre territoire

Édité par la société d'édition pornicaise Le Temps Éditeur, « Paysages d'estuaire » est dédié au patrimoine naturel, façonné par l'eau du fleuve, des marais, de l'océan, mais aussi au patrimoine historique témoignant de l'œuvre des hommes au fil des millénaires. Les auteurs nous invitent entre autres à découvrir et comprendre

les mégalithes, les aménagements hydrauliques, les plantations de pins, l'architecture de nos villas balnéaires. Un livre à lire et à relire, et pourquoi pas à offrir, comme un hommage à notre beau territoire de la Communauté de Communes du Sud Estuaire qui a célébré ses vingt ans en 2017...

INFORMATIONS

128 pages, plus de 65 photographies
- En vente en librairies, dans les offices de tourisme de Saint-Brevin et Paimboeuf et au Quai Vert à Frossay (19 €).



UN TERRITOIRE et des travaux

L'assainissement et la voirie sont deux compétences relevant de la CCSE. Deux sujets majeurs, qui occasionnent tout au long de l'année des travaux et des chantiers de réhabilitation, d'extension et autres interventions visant à améliorer la qualité de service rendu aux habitants.



Bertrand Béchard

Chaque année en février, les élus du Conseil Communautaire votent un programme de travaux. Celui-ci est établi en concertation avec les communes afin de synchroniser au maximum les interventions communales et intercommunales. Objectif : minimiser les répercussions des travaux.

Assainissement : des enjeux majeurs

Le 1^{er} janvier dernier, la DSP (Délégation de Service Public) a été reconduite pour une durée de sept ans et confiée à Véolia. C'est l'occasion pour la CCSE de rehausser le niveau de service sans augmentation de tarif pour l'assainissement collectif. Notamment, Véolia s'est engagé à géolocaliser l'ensemble des branchements de l'exploitation et à équiper la station d'épuration des Rochelets d'un dispositif permettant de brancher un groupe électrogène en cas de coupure électrique, afin d'assurer la continuité du service. Rappelons que de la conformité des installations privées et de la bonne qualité des équipements de transport et de traitement dépend l'intégrité du milieu naturel environnant, et notamment des eaux de baignade. En la matière, la CCSE mène une démarche volontariste visant à protéger

ses milieux particulièrement sensibles. En moyenne, environ un million d'euros est alloué chaque année à l'assainissement. Après la réhabilitation en 2017 de 4,7 km sur Saint-Brevin, Saint-Père et Paimboeuf, ainsi que l'extension du réseau sur un 1 km à Saint-Brevin, 2018 prévoit, outre la réhabilitation de 3,5 km de canalisations à Saint-Brevin, Frossay, Saint-Viaud et Paimboeuf, divers chantiers de viabilisation. Par exemple, l'ancien système de traitement au chlore de la station d'épuration des Rochelets sera remplacé par un système de traitement par ultra-violets, déjà éprouvé à Saint-Père (140 000 euros). À Paimboeuf,

la station d'épuration des Remparts devrait prochainement faire peau neuve afin d'anticiper sur les futures exigences environnementales. De cette mise à niveau dépendront les futures autorisations de permis de construire dans la zone. L'enjeu est donc de taille.

SPANC : plus que jamais d'actualité

Côté assainissements non collectifs, la nouvelle DSP propose des tarifs similaires à la moyenne départementale. Le dispositif d'aide à la réhabilitation des assainissements non collectifs est reconduit

207 KM

de réseau d'assainissement collectif

2 800

installations d'assainissement non collectif

1 M€

alloué chaque année aux travaux d'assainissement



PAROLE D'ÉLU :

« La dimension intercommunale des travaux réalisés sur les réseaux d'assainissement et de voirie permet de générer d'importantes économies d'échelle. Si ces interventions relevaient des communes, la facture serait au moins une fois et demi plus chère. »

Raymond Charbonnier, Vice-président de la CCSE en charge de l'assainissement/voirie

en 2018. « Le Département s'est désengagé mais les élus de la CCSE ont souhaité maintenir une enveloppe de 100 000 euros par an pour aider les particuliers à mettre leurs installations aux normes », indique Raymond Charbonnier, vice-président de la CCSE en charge de l'assainissement et de la voirie. Pour mémoire, la CCSE accorde des aides allant de 25 à 50 % du

montant des travaux – la réhabilitation d'un assainissement non collectif coûtant en moyenne 8 000 euros. Pas moins de 85 installations ont été réhabilitées grâce à ce dispositif depuis sa création en 2013. Le service Assainissement estime que sur les 2 800 installations d'assainissement non collectif du territoire, 1 400 sont non conformes.



Voirie : réhabilitations et extensions

Le Programme d'Amélioration de la Voirie Communautaire (PAVC) représente chaque année en moyenne un budget de 200 000 euros répartis sur les six communes du territoire. En 2018, le réaménagement de la Place Baslé à Saint-Brevin intégrera un financement par la CCSE (132 000 euros), la rue de Pornic faisant partie de la voirie communautaire. À Paimboeuf, la rénovation du Quai Boulay-Paty sera financée à 100 % par la CCSE. À l'horizon 2019-2020, le centre-ville de l'Océan à Saint-Brevin fera à son tour l'objet d'un réaménagement, mené

en commun par la commune et la CCSE. À Saint-Brevin toujours, dans un avenir plus proche, une nouvelle signalétique sera

mise en place à La Guerche, ainsi qu'un système de numérotation de rue jusqu'alors inexistant.

Info Travaux : comment ça marche ?

Chaque intervention sur les réseaux d'assainissement ou de voirie fait l'objet d'une information par la CCSE relayée via :

- le site www.cc-sudestuaire.fr,
- une distribution de flyers dans les boîtes à lettres des riverains concernés,
- la presse.

Sur les chantiers les plus importants, un panneau indique un numéro d'information à contacter pour en savoir plus sur les travaux en cours.

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES :

une nouvelle compétence pour la CCSE

Comment gérer au mieux les eaux pluviales pour les renvoyer dans le milieu naturel sans le détériorer ? C'est tout l'objet de la gestion des eaux pluviales urbaines, qui, depuis le 1^{er} janvier, relève de la CCSE et non plus des communes.

Aujourd'hui, les zonages existants relatifs aux eaux pluviales préconisent une gestion « à la parcelle », c'est-à-dire l'infiltration dans le sol, l'idée étant d'établir un écoulement des eaux le plus simple et direct possible, et non plus une évacuation le plus loin et le plus vite possible comme cela se faisait il y a encore quelques années. Comment ? En créant des régulateurs de débit et des bassins de rétention. Il s'agit aujourd'hui pour les services de la CCSE d'élaborer un schéma directeur des eaux pluviales du territoire et de passer d'une gestion curative à une gestion pro-active visant à assurer l'intégrité du milieu aquatique.



DES NOUVEAUX VENUS à l'hôtel d'entreprises

Cinq nouveaux locataires ont choisi l'hôtel d'entreprises de Saint-Viaud pour créer ou développer leur activité. À la clé, notamment, un loyer plus que modéré et un emplacement facilement accessible. Témoignages...

« Avec mon activité qui se développait, je ne pouvais plus travailler depuis chez moi. Les locaux à louer étant chers, un collègue m'a parlé de l'hôtel d'entreprises dont les prix défiaient toute concurrence, à deux minutes de chez moi. J'ai d'abord loué un bureau, puis un deuxième. J'y suis bien et les affaires vont bien ! »

Michel Poirot, électricité générale, plomberie



Bertrand Béchard

« Quand on est en phase de lancement d'une entreprise, ce qui est mon cas, on est content de pouvoir alléger les charges et de s'entourer d'autres porteurs de projet – par rapport au travail chez soi qui a tendance à isoler. Ici, on a une communauté de travail tout en étant indépendants. Pour nous, c'est cela un hôtel d'entreprises, au-delà de l'attractivité des loyers. »

Nelly Ravily-Boré, Boadicée Editions

« Je suis à mon compte depuis deux ans et installé depuis juillet dernier à l'hôtel d'entreprises. C'est d'abord la proximité avec mon domicile qui m'a attiré, en plus du prix. Un peu plus de signalétique pour habiller le lieu vu de l'extérieur serait un plus, ainsi que la possibilité de louer une salle de réunion en cas de besoin. Mais les locaux sont parfaitement bien équipés, calmes, propres et ils répondent à mes attentes. »

Yann Breton, France Consulting Business

« J'ai choisi d'installer mon nouveau cabinet dans l'hôtel d'entreprises de Saint-Viaud pour sa facilité d'accès et de stationnement, ainsi que sa situation géographique entre Nantes, Saint-Nazaire et Pornic. Le cadre de travail et le loyer ont eu un impact non négligeable dans ma décision, même si là n'était pas l'essentiel pour moi. »

Jean-François Ledermann, auriculothérapeute



Bertrand Béchard



Bertrand Béchard

« Une situation centrale et facile d'accès, un loyer attractif et l'envie de louer un bureau à la carte et de travailler sans être isolée, aux côtés d'autres corps de métier : c'est tout cela qui m'a décidée à devenir locataire de l'hôtel d'entreprises. Je suis depuis peu dans la région, et j'y vois l'opportunité de faire des rencontres, de créer et d'entretenir un réseau d'une manière différente. Les démarches ont été très simples. »

Hélène Félix-Crevoisier, hypnothérapeute

Bureaux à louer

 CONTACT

> Service Développement Economique de la CCSE - 02 40 27 70 12



Bertrand Béchard

SUD ESTUAIRE HANDBALL CLUB (SEHC)

Le Sud Estuaire Handball Club n'a cessé d'évoluer et de grandir depuis sa création en 1995, sous l'appellation Saint-Brevin Handball Club. Portrait d'un club actif qui compte 210 licenciés encadrés par une trentaine de bénévoles.

Depuis 2000, le SEHC a acquis une véritable dimension intercommunale. Si 70 % de ses licenciés restent brévinois, ses entraînements ont lieu dans les gymnases de quatre communes du territoire. En 2009, les dirigeants du club ont souhaité donner un coup d'accélérateur à l'école de handball (récompensée par un Label d'argent depuis trois ans). Depuis, la plupart des jeunes joueurs ont grandi avec le club et les équipes juniors et seniors font chaque année le plein.

Des résultats honorables

Cette saison, le SEHC compte neuf équipes de jeunes (dont deux féminines), deux équipes seniors (une masculine, une féminine) et une équipe seniors loisirs mixte. « Cela représente un sacré travail pour nos bénévoles, notamment pour

l'organisation du planning dans les salles de la CCSE que nous devons partager avec les autres clubs sportifs. C'est souvent un casse-tête ! », explique Grégory Le Roux, président du club depuis cinq ans. Cet ancien gardien de foot s'est converti au handball pour son jeu très rapide et « *en bloc, en alternance constante d'attaque/défense* ». Le club intercommunal affiche des résultats honorables : 16^e de finale de la Coupe de France départementale la saison passée et deuxième division cette année. « *Nos moins de 16 ans féminines sont en pré-région et espèrent passer en région. Ce ne sera pas simple car cela nécessiterait plus de créneaux d'entraînement...* ». Le SEHC peut, quoi qu'il arrive, compter sur le soutien indéfectible de son club de supporters !

Subventions aux clubs sportifs : comment ça marche ?

Le SEHC fait partie des clubs sportifs subventionnés par la CCSE. La décision par les élus d'accorder un soutien financier à une association sportive est conditionnée par différents critères. Arrivent en tête la dimension éducative du club et ses actions envers l'enfance/jeunesse, puisqu'il s'agit là de l'une des compétences clés de la CCSE, l'unicité du club sur le territoire, son rayonnement intercommunal. L'aide de la CCSE, outre le versement de subventions, se décline également en aides indirectes avec, notamment, une flotte de minibus pour les déplacements des équipes.

UN LIEU RIEN QUE POUR LES ENFANTS...

et leurs parents !

Fin avril dernier, un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) ouvrait ses portes à Paimboeuf, à l'initiative du CSC Mireille Moyon et de la puéricultrice de la PMI. Les familles n'ont pas tardé à répondre à l'appel et à s'approprier ce lieu de jeux pour les enfants et de partages d'expériences pour les parents.



Bertrand Béchard

Le lieu d'accueil enfants-parents a été créé pour proposer aux familles de sortir de chez elles pour se retrouver le temps d'un moment convivial où les enfants de 0 à 4 ans peuvent jouer et les parents discuter entre eux. « *Souvent, quand on garde son enfant à la maison, on est pris par les tâches du quotidien au détriment des moments de jeu. Il arrive que l'on se sente isolé aussi, et parfois dépassé* », explique Aurélia Agasse, animatrice adultes/familles au CSC Mireille Moyon et coordinatrice du LAEP. Au programme, donc : détente, jeux en famille et échanges d'expériences. Les parents sont heureux de trouver ici des

réponses à leurs questions du quotidien : comment faire soi-même ses petits pots ? Où se promener ? Comment gérer les nuits trop courtes ? Prochainement, après six mois d'expérimentation réussie, une subvention de la CAF officialisera et pérennisera son existence.

Écoute, échange et détente

Le LAEP – les réflexions sont en cours au sein des familles pour lui trouver un nom plus chaleureux – est géré par huit professionnels, dont certains venant des trois multi accueils de la communauté de communes, et deux bénévoles. Tous les

vendredis matins à l'accueil de loisirs de Paimboeuf, deux d'entre eux accueillent les familles « *gratuitement, anonymement et sans jugement* » les écoutent et les encouragent à échanger leurs expériences. Depuis son ouverture, le LAEP accueille en moyenne huit parents et huit enfants chaque semaine. Certains ont même commencé à se retrouver en dehors du lieu. Mission accomplie, donc !

 **LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS :**
*Ouvert le vendredi de 9 h 15 à 12 h
à l'accueil de loisirs de Paimboeuf,
22 bis, rue Pierre Chevy
Plus d'infos : 02 40 27 51 77*

LA COLLECTE DU MOBILIER en plein essor

Lancée en 2014 sur la déchèterie de Saint-Brevin, la collecte dédiée aux meubles est désormais possible à la déchèterie de Saint-Viaud et bientôt à Saint-Père-en-Retz et Frossay.

Un essor confirmé sur la CCSE

Sur la déchèterie de Saint-Brevin, les meubles collectés représentent depuis 3 ans **58 kg par habitant** !

En place depuis avril dernier sur la déchèterie de Saint-Viaud, 85 tonnes de déchets d'éléments d'ameublement ont déjà été triées. **Le déploiement de la filière se poursuivra sur les déchèteries de Frossay et de Saint-Père-en-Retz courant février-mars.**



hors d'usage répondant à au moins l'un des critères suivants :

- **les meubles pour s'asseoir** : sièges, canapés, fauteuils, chaises,
- **les meubles de couchage** : matelas, sommiers, cadres de lit,
- **les meubles de rangement** : armoires, étagères, tiroirs,
- **les meubles de support** : tables, meubles de cuisine et de salle de bains,
- **la quincaillerie** : parties de meubles.

Que deviennent les meubles collectés ?

Eco-mobilier est l'éco-organisme en charge d'organiser cette filière. Il assure la collecte, le tri et le traitement de ce type de déchets.

Toute cette filière est financée grâce à l'éco-participation mise en place sur chaque vente de mobilier.

Après leur dépôt en déchèterie, les meubles usagés sont triés par matière pour être

recyclés (58 %), valorisés sous forme d'énergie (33 %), ou acheminés en centre d'enfouissement (9 %).

Votre meuble est en bon état ? Emmenez-le à la Ressourcerie

Pour vos meubles en bon état, mieux vaut se tourner vers l'Atelier du Retz Emploi et sa Ressourcerie située à Saint-Brevin. Après un examen approfondi par les valoristes de l'association, le mobilier recevra un petit nettoyage puis sera remis en vente à petit prix dans la boutique solidaire. En 2017, plus de 35 tonnes de mobilier ont ainsi retrouvé une seconde vie !

L'association peut même se déplacer à domicile gratuitement pour récupérer les objets qui auront une deuxième vie.

INFORMATIONS

Adresse de la Ressourcerie :
Parc d'activités de la Guerche, chemin des potences – St-Brevin-les-Pins.
Tél. 02 40 27 69 05.



Quels sont les objets concernés ?

Cette nouvelle filière est dédiée aux meubles

DE NOUVEAUX ABRIS dédiés à la collecte des lampes et néons en déchèteries



Récylum, l'éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des lampes et néons, a équipé les déchèteries de la CCSE d'abris pour le stockage des bacs de collecte de ces déchets. Les objectifs de cette opération sont d'améliorer la visibilité de la filière et de délivrer des informations sur les bons gestes et les enjeux du recyclage. Cela devrait faire progresser les performances de collecte du territoire !

Redevance des ordures ménagères 2018 : des tarifs stables

Pour la deuxième année consécutive, les tarifs de la redevance ordures ménagères n'augmenteront pas. Rappelons que cette redevance, dont doit s'acquitter chaque habitant de la CCSE, finance la collecte, l'exploitation, l'entretien des déchèteries et le traitement des déchets (ordures ménagères, déchets des sacs jaunes, déchets verts, déchets collectés en déchèterie).

AGENDA de janvier à mars

des activités et services gérés par la CCSE

ESPACE BOBY LAPOINTE / SON'ART

108 avenue du Maréchal Joffre à St-Brevin
Site web : jeunesse.cc-sudestuaire.fr

Du 15 janvier au 17 mars

Exposition « Make me free »

Photos d'Anne-Claire Josso et documentations sur la culture des « Free party ». Organisée par des jeunes, avec l'appui d'un animateur du Son'Art.



Vendredi 2 février de 19h à 22h
Soirée vidéo débat

Diffusion du film « We had a dream » des Heretik sound system, qui relate les aventures d'un groupe de jeunes impliqués dans l'organisation de free party depuis le début des années 90. Suivi d'un débat sur ce mouvement. Soirée gratuite, interdite aux moins de 16 ans.

Samedi 10 février de 14h à 18h30
Initiation à la musique électronique

Mix sur platines vinyles ou CD, MAO, et live pour apprendre à construire de la musique électronique. Gratuit.

Vendredi 23 février de 20h30 à 0h
Soirée concert Electro

Un concert organisé par des jeunes passionnés de festivals et de musique électro, dans une salle décorée pour l'occasion. Gratuit et ouvert à tous.

Mercredi 7 et jeudi 8 mars de 14h à 18h
Gratifieria

Un lieu où l'on dépose des objets, vêtements, livres, jeux, petits électroménagers, plantes... et où l'on peut se servir, le tout gratuitement dans une démarche de développement durable. Dépôt possible de 10h à 12h.



Gratifieria, 7 et 8 mars

LE QUAI VERT

Le Migron, route des Carris à Frossay
Site web : www.quai-vert.com

Du 3 février au 24 juin

Exposition « Eco-logis, un autre monde en construction(s) »

Après deux ans d'enquête à travers le monde, Chloé Deleforge et Olivier Mitsieno restituent leur travail. Sous la forme d'un carnet de voyage géant, illustré et filmé, ils mettent à mal les préjugés sur l'habitat écologique.

Action financée par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural.



Vendredi 9 février à 20h30
Café concert « Govrache »

Chanson slam. Qu'il évoque un contexte social difficile, un bonheur simple ou des petits riens du quotidien, Govrache a le souci du propos juste. Adultes : 7€ en réservation (hors majoration en ligne) / 9€ sur place. Enfants (-12 ans) : gratuit. Réservation conseillée.

Samedi 10 février à 14h

Atelier jardin : spirale aromatique

Nouveau chantier dans l'Incroyable Jardin du Migron : la création d'un parterre surélevé en forme de spirale. Atelier gratuit. Ouvert à tous.

Samedi 17 février à 14h30

Rencontre avec les concepteurs de l'exposition « Eco-logis »

Gratuit. Ouvert à tous.

Samedi 24 février de 10h30 à 12h30

Sortie nature

« plantes sauvages comestibles »

Tarif unique : 7€. Réservation conseillée

Mercredi 28 février de 14h à 17h30

Goûter jeux

dès 18 mois - Gratuit

Samedi 3 mars de 10h à 12h

Sortie « Nature en famille »

Une initiative nationale pour les parents qui souhaitent se reconnecter à la nature, la vivre avec leurs enfants et mieux la connaître. Au programme : activités ludiques et sensorielles pour les petits comme pour les grands. Adultes : 3 €. Enfants (moins de 15 ans) : 2 €.

VŒUX À LA POPULATION



Jeudi 18 janvier à 19h

Salle Etoile de Jade à St-Brevin-les-Pins

Yannick Morez, Président de la Communauté de Communes Sud Estuaire, les Vice-Présidents et l'ensemble des Délégués Communautaires ont le plaisir d'inviter la population à la traditionnelle cérémonie des vœux.

Le premier ouvrage sur l'histoire et la richesse des paysages de notre territoire

Dominique Pierrelée & Véronique Mathot
Photographies de Valérie Chiron

Paysages d'estuaire Une fenêtre sur l'océan

19€

Corsept • Frossay • Paimboeuf • Saint-Brevin-les-Pins • Saint-Père-en-Retz • Saint-Viaud

LE TEMPS
EDITEUR

128 pages, plus de 65 photographies


Sud Estuaire
communauté de communes

LE TEMPS
EDITEUR

Points de vente en Sud Estuaire :

- Office du Tourisme, St-Brevin
- Office du Tourisme, Paimboeuf
- La Case des Pins, St-Brevin
- Espace Culturel Leclerc, St-Brevin
- Le Quai Vert, Frossay